

L'alcoolisme au tournant du XX^e siècle : les positions belges dans les débats européens

Alcoholism around the turn of the 20th century : the Belgian positions in European debates

J. Liénart¹ et F. Liénart²

¹Maître en Histoire Epoque Contemporaine, ULB, ²Service de Médecine Interne, C.H.U. Tivoli, La Louvière

RESUME

En Europe, entre 1880 et 1914, l'alcoolisme, un des trois fléaux sociaux, constitue plus que jamais une inquiétude chez les bourgeois bien pensants pour les ravages qu'il cause dans leur classe populaire. Dans ce climat, deux écoles " anti-alcooliques " s'affrontent sur la politique à suivre : condamner seulement l'eau-de-vie ou toute forme de boisson alcoolisée. La Belgique, nation de la bière, est partie intégrante dans ce houleux débat...

Rev Med Brux 2013 ; 34 : 436-9

ABSTRACT

In Europe, between 1880 and 1914, the alcoholism, one of the three social ills, represents more than ever a concern among the society's leaders against the ravages it causes in their working class. In this context, two schools of " anti-alcoholism " clash to policy matters : to prevent to only spirits or any form of alcohol beverage. Belgium, land of beer, forms an integral part of the debate...

Rev Med Brux 2013 ; 34 : 436-9

Key words : alcoholism, social ills, Belgium, medicine history

INTRODUCTION

Notre propos s'inscrit dans la période comprise entre 1880 et 1914. Celle-ci voit l'apparition d'une législation spécifique aux théories de la défense sociale censée protéger la société contre les fléaux dits sociaux, c'est-à-dire la tuberculose, les déviations sexuelles et l'alcoolisme¹.

A l'époque, le monde médical est particulièrement attentif aux récentes théories hygiénistes institutionnalisées en Belgique, dès 1877, par la *Société royale de médecine publique*, dont le but est de rechercher les causes de mortalité.

Dans cette lignée, deux années plus tard, le Docteur Hyppolite Barella, avec l'appui de deux confrères, décide de partir en guerre contre les ravages de l'alcool dans le Royaume. C'est ainsi qu'est créée la *Ligue patriotique contre l'alcoolisme*, dont le siège social est à Bruxelles. Se font membres de cette société, principalement, des médecins, des notables et des dames de la bourgeoisie. Son influence se

ressentira dans tous les débats législatifs et dans un certain nombre de conférences organisées aux quatre coins du pays².

Cet article se base sur le dépouillement systématique des bulletins de cette association (1884-1919).

TEMPERANTS VERSUS ABSTINENTS

En Belgique, la propagande anti-alcoolique n'est pas évidente à mettre en place, comme le fera remarquer le Docteur Victor de Vaucleroy (1844-1922), secrétaire de la Ligue, puisque le corps électoral est dominé par " l'élément cabaretier " ³. En outre, la Ligue refuse aussi de souscrire à la sobriété absolue - qui ne constitue qu'un type d'action parmi d'autres - et préfère promouvoir un usage modéré des boissons fermentées (vin, cidre et bière) non dommageables pour l'organisme, à la condition qu'elles soient saines et pures. Cette position marquera le point de départ des attaques provenant de leurs confrères-militants européens. En effet, nous pouvons lire dans un article

de 1891 que " les combattants de l'alcoolisme, *bien que divisés en deux partis bien distincts*, les abstinentes d'une part et les tempérants d'autre part, avaient jusqu'à présent uni leurs efforts pour arriver à vaincre l'ennemi commun et leur union avait été fondée en heureux résultats ". La France, la Belgique et la Hollande forment le bloc des tempérants et l'Angleterre, l'Amérique, la Suisse et l'Allemagne, quant à elles, représentent le bloc des abstinentes.

Cette joyeuse entente prend fin avec la première provocation des abstinentes qui émane du chimiste suisse, Gustav von Bunge⁴ (1844-1920) pour qui les actions des tempérants contre l'alcoolisme sont beaucoup trop timides et inefficaces que ce soit au niveau des sociétés mêmes, " honorées " de la présence des brasseurs et cabaretiers, ou au niveau législatif pour lequel il pose la question suivante : " que peut-on attendre d'une Chambre composée de distillateurs, de brasseurs, de débitants d'alcool et de buveurs ? "⁵.

Mais le plus radical du bloc des abstinentes est certainement Auguste Forel (1848-1931)⁶, psychiatre suisse spécialisé dans les ravages de l'alcool, avec qui le publiciste Emile Cauderlier (1846-1918), secrétaire de la Ligue, entretiendra un échange " musclé " en vue de défendre leur programme respectif. Forel se moque des représentants des sociétés de tempérance en les caricaturant : " nous voulons combattre l'abus ; mais l'usage - modéré bien entendu - *jamais* ! - Que voulez-vous faire de nos vignes ? Vous voulez nous ruiner ; vous êtes un homme dangereux pour la société... "⁷. Pour lui, " les abstinentes se portent mieux, sont plus forts, plus heureux, vivent plus longtemps que ceux qui boivent même modérément du vin ou de la bière ".

Ces lignes seront très mal vécues par Emile Cauderlier qui prend à cœur cet affront. Il va baser son argumentation sur un raisonnement patriotique qui fera intervenir tous les héros de l'histoire, consommateurs de boissons fermentées qui accompagnaient leurs hauts faits ! " Nos ancêtres buvaient des boissons fermentées, ils en buvaient souvent à l'excès, - oui, ils s'enivraient ces Germains qui vainquirent les légions romaines dans les forêts d'Hertogenwald, ces Nerviens qui tinrent en balance la fortune de César. Ce n'étaient pas des alcoolisés ! "⁸. Même type de discours au sujet de Charlemagne, des barons chrétiens de Bretagne, de Victor Hugo et ainsi de suite. Et il finit par dire que condamner la consommation de la bière et du vin, comme cela a lieu dans l'Etat du Maine aux Etats-Unis, " ce serait là dévier dans la violence et le fanatisme " puisque c'est autour de ce genre de boisson que le Belge se délasse à raison : c'est le " véhicule actuel de la vie sociale "⁹.

La réponse du Docteur Forel tombe comme une sentence, il réfute cette thèse sociale développée par le secrétaire général de la Ligue patriotique : " quant à tous les héros sur lesquels M. Cauderlier fait de si belles tirades, oui, ils s'enivraient aux jours de fêtes, et c'est de ceux-là que parlent les chroniques, mais le

peuple entier ne buvait pas tous les jours du vin et de la bière et ne s'attablait pas dans des cabarets situés à chaque porte, comme c'est le cas aujourd'hui " et il continue en disant qu'" il est inexact de croire pouvoir remplacer l'eau-de-vie par le vin et la bière. Boire fait boire. (...) "¹⁰.

La conclusion de ce houleux débat est faite par le rédacteur en chef de la *Revue mensuelle internationale contre la boisson*, le danois C. Wagener¹¹. Pour lui, le Docteur Forel représente une opposition " plus modeste en nombre, mais qui gagne du terrain de plus en plus [sur les tempérants] ". Cependant, Wagener met en avant les " preuves irrécusables et basées sur des faits ", que le Docteur Forel fournit pour étayer son propos, " du danger sérieux, au moins en Suisse, de l'usage constant du vin et de la bière " et, ironiquement, le rédacteur de la revue vient à se poser la question suivante : " Tout cela se passe-t-il donc si différemment en Belgique ? "¹².

LENTE EVOLUTION DES MENTALITES

Au sein même de la Ligue, trois ans plus tard, il semble que les points de vue ne cohabitent plus d'une manière harmonieuse. En effet, dans le même rapport de l'Assemblée générale de 1894, nous pouvons lire que le distillateur anversois François-Xavier de Beukelaer (1836-1917)¹³ se fait mettre à l'index car il " se prononce contre l'abaissement des droits sur la bière et le vin : on s'alcoolise avec la bière et le vin comme avec l'eau-de-vie ". A cela, le député Emile Féron (1841-1934)¹⁴ répond " qu'un des meilleurs moyens de supprimer l'alcoolisme serait de supprimer radicalement tout droit sur la bière. C'est la bière qui doit supplanter l'alcool "¹⁵. Clairement, ici, nous voyons l'intérêt commercial s'opposer à l'argument patriotique : les spiritueux perdraient des parts de marché importantes si l'on exonérait de taxes ces boissons fermentées.

En 1903, la déléguée belge au 9^e Congrès international contre l'alcoolisme à Brême n'est autre que la célèbre féministe Marie Parent (1853-1934)¹⁶. Seule face à un groupe d'abstinentes, elle protestera, selon ses dires, " plus énergiquement que jamais contre l'intransigeance de ceux qui basent leur propagande sur le principe de l'abstinence totale "¹⁷. Les conclusions proposées par un des conférenciers sont " poussées à l'extrême " au sujet de la nocivité des boissons fermentées. Cependant, elle concède que les conséquences réelles de l'absorption de telles boissons ne sont pour le moment " nullement élucidée(s) ".

DEUX EXEMPLES REPRESENTATIFS

Nous percevons un lent changement de point de vue qui tend à donner de plus en plus de crédit au distillateur de Beukelaer, précédemment cité. Néanmoins, il est très difficile de montrer l'évolution des mentalités. Nous choisissons donc deux exemples pour pouvoir appuyer notre hypothèse et dire d'ores et déjà qu'ils sont représentatifs de la perception de la bière.

Nous trouvons d'abord cette histoire propagandiste qui est, dans un premier temps, relayée de manière négative. Il est intéressant de noter que nous sommes au début de la parution du *Bulletin de la Ligue* (1885). En réalité, il s'agit d'une étude qu'un patron aurait menée sur des ouvriers qui travaillent pour son compte en Angleterre qui, rappelons-le, fait partie du bloc abstinent. L'anonyme qui se définit comme " un marchand et manufacturier " a relevé pendant ses 30 années de carrière que ceux qui travaillent en s'abstenant de toute boisson alcoolique " avancent " plus vite que les consommateurs de boissons alcoolisées. Il note également que " les spiritueux sont les plus nuisibles, et que la bière les suit de près ". En effet, en comparant les personnes qui prennent du café avec ceux qui boivent de la bière pendant leur travail, il peut constater que les premiers dépassent les seconds à tel point que ces buveurs " prenaient spontanément du café au lieu de bière, pour ne pas se laisser distancer "18. En fait, il n'y a aucune critique dans le corps du texte de la part du comité de rédaction de la Ligue, sauf au niveau du titre introducteur qui pourrait être considéré comme du dédain, de la méfiance ou de l'indifférence : " Curieuses expériences comparatives ". Cette histoire reviendra dans cette revue à trois reprises. Dans chacun de ces récits basés sur le même schéma, les constatations sont cette fois prises avec sérieux comme nous pouvons le lire dans le prologue d'un article de 1887 : il " résume admirablement des idées qu'il est, du reste, bon de répéter souvent "19 alors que deux ans plus tôt, cette histoire était annoncée avec méfiance et l'auteur de l'article s'anonymisait... Dix ans plus tard, nous sommes face au même type de constatations20. Enfin, la dernière trace que nous avons trouvée de ce récit est une réédition, en 1906, au mot près de l'article initialement cité de 1885. Cette fois les " curieuses expériences " sont devenues des " expériences significatives " et l'auteur se met en avant21.

Tout aussi significatif est le second exemple que nous avons choisi de développer pour illustrer cette évolution. C'est l'analyse qui est faite de deux articles pro-bière par le comité de rédaction de la Ligue. Le premier date de 1899 et est dû à la plume du journaliste Henri Martel (+1901), membre actif de la Ligue, qui fait l'apologie de la " belle victoire de la bière sur l'alcool ". Mais à quoi la doit-elle ? " Evidemment aux ligues antialcooliques qui se sont formées partout et surtout dans les villes à grandes populations "22. Martel ne fait que rappeler les vœux de la Ligue par cette dernière constatation mais une note de la rédaction fortement intéressante révèle explicitement le changement de perception de la bière : " Suivant notre règle de conduite, nous laissons à l'auteur son appréciation sur l'influence bienfaisante de la bière, sans la faire nôtre ". C'est la première fois qu'est clairement exprimée une telle politique.

Le second article est paru dans le *Patriote* en 1912 intitulé " Paix à la bière et guerre à l'alcool "23 par le Docteur Pol Demade (1862-1936), homme de lettres et médecin. En résumé, il attaque les ligues

antialcooliques qui " vont à l'encontre du sentiment national, ou si vous préférez, du bon sens national, en proscrivant toutes les boissons, la bière comprise ". Il rappelle que l'histoire nationale ne va pas sans la bière (ce type de discours n'est pas sans rappeler celui d'Emile Cauderlier lorsque ce dernier répond au Docteur Forel en 1891). Il ne nie pas que l'abus de bière est mauvais mais celui de l'eau l'est également " puisqu'on peut s'y noyer ". En réponse, le Chanoine Van Langendonck, président de la Ligue sacerdotale " *Abstinentia* " (créée en 1910), fait le réquisitoire de la bière au niveau historique, économique et hygiénique24. Néanmoins, après avoir recadré le propos de Demade, il conclut en rappelant qu'il n'est pas contre un usage modéré de la bière, ce qui est en totale contradiction avec les idéaux des abstinentes. La Ligue patriotique répond à son tour par l'intermédiaire de son secrétaire-adjoint, également juriste, Albert Van de Kerckhove, à un second article de Pol Demade paru dans le *National*, probablement dans la même veine que le précédent. Sa conclusion, mise en gras dans le texte, est intéressante parce qu'il ne conseille plus de modérer simplement la consommation mais il assène qu'" il est certain, il est indiscutable que quiconque consomme régulièrement une boisson distillée, même en quantité modérée, quiconque consomme copieusement une boisson fermentée, est destiné à devenir fatalement un alcoolique. C'est pourquoi notre formule me paraît être la bonne : Guerre à l'alcool, oui, certes, mais gare à la bière ! ".

CONCLUSIONS

Nous avons rappelé les 20 années de débat entre les différents partisans européens dans la lutte contre l'alcoolisme : tempérants ou abstinentes. Ainsi, nous avons montré que la Belgique a longtemps défendu la tempérance pour servir les enjeux économiques (et patriotiques) de sa boisson nationale : la bière. Désormais, " une bière brassée avec savoir se déguste[ra] avec sagesse " !

BIBLIOGRAPHIE

1. Tulkens F : Généalogie de la défense sociale (1880-1914). Bruxelles, E. Story-Scientia, 1988
2. Pirlot F : L'alcoolisme en Belgique de 1830 à 1950, mythe et réalité (mémoire inédit en Histoire). Liège, ULg, 1992-1993
3. de Vacleroy V : Tempérance et abstinence. B.L.P.C.A.* 1891 ; 44 : 419
4. McCay CM : Gustav B. Von Bunge (1844-1920). J Nutr 1953 ; 49 : 3-19
5. von Bunge G : Manuel de la question de l'ivrognerie et de l'alcoolisme en Allemagne. B.L.P.C.A. 1891 ; 43 : 420-2
6. Blocker JS, Fahey DM, Tyrrell IR : Alcohol and temperance in modern history : an international encyclopedia. Santa Barbara, ABC-CLIO & Oxford, Denver, 2003
7. Forel A : La réforme sociale par l'abstinence totale des boissons alcooliques. B.L.P.C.A. 1891 ; 43 : 422-4

* B.L.P.C.A. = Bulletin de la Ligue Patriotique Contre l'Alcoolisme

8. Cauderlier E : La bière et le vin dans la lutte contre l'alcoolisme. B.L.P.C.A. 1891 ; 43 : 424-6
9. Cauderlier E : Le monopole - discours prononcé au 4^e congrès contre l'abus des boissons alcooliques, à La Haye. B.L.P.C.A. 1893 ; 55 : 535-6
10. Forel A : Réponse à M. Cauderlier. B.L.P.C.A. 1891 ; 43 : 426-8
11. Bühringer G, Waltzl H : Zur Geschichte und Neugestaltung der Zeitschrift SUCHT : Alter Wein in neuen Schläuchen ? Sucht : Zeitschrift für Wissenschaft und Praxis 2003 ; 49 : 8-12
12. Wagener MC : Le vin et la bière sont-ils de bons moyens dans la lutte contre l'alcoolisme. B.L.P.C.A. 1891 ; 43 : 428
13. Randaxhe P : Franciscus Xavierus de Beukelaer. In : Geneanet [En ligne]. <http://gw5.geneanet.org/randaph?lang=fr;p=franciscus+xavierus;n=de+beukelaer> (consulté le 3 avril 2012)
14. De Paepe JL : Le Parlement belge 1831-1894. Données biographiques. Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 1996
15. Anonyme : Assemblée générale de la Ligue patriotique contre l'alcoolisme. B.L.P.C.A. 1894 ; 59 : 563-7
16. Matkava S : L'Union des Femmes Belges contre l'alcoolisme (1899-1951) : de la lutte antialcoolique aux militantismes féministe et pacifiste (mémoire inédit en Histoire). Bruxelles, ULB, 1995-1996
17. Parent M : Congrès de Brême. B.L.P.C.A. 1903 ; 113-114 : 1085-6
18. Anonyme : Curieuses expériences comparatives. Café, Bière et Gruau d'Avoine. B.L.P.C.A. 1885 ; 7 : 53-4
19. de Parville H : L'influence de l'alcool sur la vie humaine. B.L.P.C.A. 1887 ; 20 : 218
20. de Parville H : L'eau et le vin. B.L.P.C.A. 1897 ; 77-78 : 771-2
21. Centner R : Alimentation et Travail - Expériences significatives. B.L.P.C.A. 1906 ; 3 (2^{ème} série) : 141-2
22. Martel H : Millions et milliards. B.L.P.C.A. 1899 ; 92 : 913-4
23. van de Kerckhove A : Une polémique intéressante. B.L.P.C.A. 1912 ; 9 (2^{ème} série) : 97-110
24. Debrauwere J : Het beeld van alcohol. Een historische discours analyse van de antialcohol campagnes tussen 1879 en 1919 (mémoire inédit en Sciences de la communication). Bruxelles, VUB, 2007

Correspondance et tirés à part :

J. LIENART
 Rue des Champs du Calvaire 87
 7110 Houdeng-Aimeries
 E-mail : fabienne.lienart@chu-tivoli.be

Travail reçu le 5 février 2013 ; accepté dans sa version définitive le 26 avril 2013.